



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.org/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/sri-lanka-mahawelli-authority-446>

Sri Lanka : Mahawelli authority - decentralisation et gestion de bassin 2003

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : 2003

OIEau

Depuis plus de 1000 ans, les Autorités qui se sont succédées sur l'île ont eu à cœur de maîtriser les pluies bien trop abondantes pendant les moussons, et les ressources en eau insuffisantes hors mousson. Le résultat : une civilisation de l'eau, dont le moderne fleuron est le système de la "Mahawelli Authority of Sri Lanka" (MASL).

Cette institution est présente sur 40 % du territoire de l'île : grands travaux hydrauliques, stockages d'eau, hydroélectricité, régulation, répartition, transport de l'eau brute, irrigation, collecte, transformation et commercialisation des productions agricoles, approvisionnements en engrais, semences et produits phytosanitaires, écoles, centres de loisirs, et même cimetières ont été construits et sont gérés de façon centralisée.

La régulation des débits est garantie par un remarquable réseau d'interconnexions de canaux et de tunnels souterrains, reliant les principales rivières de l'Est, du Nord Ouest et du Sud de l'île.

Mais après des décennies de développement, la MASL ne parvient pas à prendre son second souffle.

Sous l'impulsion de la Banque Mondiale, un vaste programme de transformation de l'Autorité a été engagé : nouvelle répartition des rôles, externalisation des tâches secondaires, décentralisation des décisions, et la nécessaire facturation du service de l'eau se profile à terme, ne serait-ce que pour valoriser le travail accompli depuis tant d'années.

La déconcentration de la gestion des différents bassins interconnectés a été initiée. Par prudence, les responsables ont d'abord isolé un sous système cohérent, le bassin de la Kala Oya au Nord Ouest de l'île. Et ils ont poussé à la **création d'une nouvelle entité pilote la Kala Oya Basin Organisation, KOBO.**

C'est bien un nouvel organisme, issu de la maison mère, mais différent : il perd son rôle économique et de développement, il gagne celui d'aménageur de l'environnement. Surtout il devrait disposer d'un pouvoir de décision décentralisé, associant la société civile. Un Comité pilote de bassin est en train d'apprendre à fonctionner.

En 2003, une expertise des réformes proposées et un transfert d'expérience ont été demandés à l'OIEau-RIOB par la Banque Mondiale.

Deux experts français ont été dépêchés et leur mission a porté sur les aspects législatifs, institutionnels et organisationnels :

- ▶ **le projet de loi sur l'eau était en cours de présentation au Parlement** et contenait encore des germes de discordes et de dysfonctionnement ;
- ▶ l'organisation prévue ne semblait pas encore assez préciser le rôle de chaque partie prenante, ni la mise en place effective de la coordination nécessaire, en particulier **le rôle et les pouvoirs du Comité de bassin.**
- ▶ la planification et la programmation des projets reposaient encore trop peu sur **une approche de régulation de la demande.** Elles étaient rendues difficiles par la faiblesse des indicateurs économiques en place. La communication sur les projets restait insuffisante

A la fin de la mission, ils ont présenté leurs résultats et suggestions sous forme d'un rapport exhaustif qui a

été très bien accueilli et utilisé par la mission de suivi de la Banque Mondiale.